



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGRO-ALIMENTAIRE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Secrétariat général

Arrêté en date du

La ministre de l'Agriculture, de l'agro-alimentaire et de la souveraineté alimentaire

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n°95-370 du 6 avril 1995 fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques de formation et de recherche du ministère de l'agriculture et de la pêche ;

Vu l'arrêté du 5 août 2025 fixant les taux de promotion dans les corps du ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire pour l'année 2026,

ARRETE

Article 1 : Les agents dont les noms suivent sont inscrits au tableau d'avancement pour le grade d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe de l'enseignement au titre de l'année 2026 (par ordre alphabétique) :

NOM Prénom	Affectation
ALGER Line	Agrocampus Saint Germain en Laye
LE TREUST Sébastien	Lycée maritime Pierre Loti – Paimpol

Article 2 : La secrétaire générale est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait le : **12 DEC. 2025**

Pour la ministre de l'Agriculture, de l'agro-alimentaire et de la Souveraineté Alimentaire et par délégation,

*La cheffe du service
des ressources humaines*

Flora CLAQUIN